

Publié le 20 mai 2021

## L'économie française retrouve peu à peu son dynamisme d'avant-crise selon l'Insee et la Banque de France

Mois après mois, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) continue de suivre avec attention les publications des institutions publiques et privées faisant état des évolutions de l'activité économique en France. À cet égard, les dernières notes de conjoncture réalisées par la Banque de France et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) offrent un éclairage précieux sur l'environnement des Sem, des Spl et des SemOp en 2021.



L'activité au deuxième trimestre 2021 se situerait à - 4 % en écart au quatrième trimestre 2019. Il serait donc en très légère progression par rapport au trimestre précédent. A l'issue de cette période, l'acquis de croissance pour 2021 serait alors supérieur à + 4 % avec un potentiel de rebond supplémentaire au second semestre si la situation sanitaire reste maîtrisée.

### Une troisième phase de restrictions sanitaires moins pénalisante pour l'ensemble des branches

Si le durcissement des mesures sanitaires durant le mois d'avril a entraîné un nouveau repli de l'activité, la Banque de France met en lumière la résistance de certains secteurs, en particulier celui de l'industrie hors automobile, où **les taux d'utilisation des capacités de production ont légèrement progressé par rapport à février 2020 pour atteindre 81 %**. De même, le secteur du bâtiment confirme son dynamisme avec des carnets de commande dont le niveau de remplissage dépasse celui d'avant-crise. En d'autres termes, les branches de l'industrie et de la construction, qui regroupent un peu moins de 400 Epl, se singularisent par une forte résilience.

Plus globalement, la Banque de France souligne que **dans la majorité des domaines d'activité, l'impact des restrictions au mois d'avril a été moins marqué que celles au mois de**

**novembre 2020.** Cette embellie financière est d'ailleurs attestée par l'amélioration quasi-généralisée des situations de trésorerie et par la poursuite de l'investissement.

S'agissant d'une éventuelle crise de l'offre dans certains secteurs, la Banque de France et l'Insee ne se montrent pas alarmistes. **Bien que la hausse du prix de certaines matières premières continue d'entraîner des difficultés d'approvisionnement, la Banque de France affirme notamment que l'effet sur les prix à la consommation demeure relativement diffus.**

## Une reprise graduelle de l'activité au deuxième trimestre 2021

Comme prévu dans leurs estimations effectuées en début d'année, la Banque de France et l'Insee mettent en lumière une perte de Produit intérieur brut (PIB) d'environ - 4 % pour le premier trimestre de l'année 2021, comparativement au niveau « normal » précédant la crise. Avec une perte d'activité évaluée à - 6 %, **la situation économique du mois d'avril 2021 est toutefois sensiblement moins dégradée que celle de novembre 2020 (- 7 %).**

Au-delà de ces chiffres, la Banque de France insiste surtout sur les prévisions optimistes des chefs d'entreprise pour les mois à venir. **Avec l'allègement graduel des restrictions sanitaires depuis le 3 mai dernier et l'intensification de la campagne de vaccination, la plupart des acteurs économiques anticipent un rebond de l'activité pour les prochains mois, à la fois dans le secteur secondaire et dans le secteur tertiaire.** Prenant en compte la réouverture progressive de nombreux services - notamment dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs qui concerne 339 Epl -, la Banque de France et l'Insee prévoient une reprise substantielle de l'économie, avec **une augmentation de 0,25 % du PIB au second trimestre 2021.**

Malgré ces signaux encourageants, l'Insee et la Banque de France invitent cependant à la prudence en rappelant que ce scénario reste entouré d'incertitudes liées aux potentiels aménagements du calendrier d'allègement des restrictions sanitaires.

Aller plus loin :

[Point du conjoncture du 6 mai 2021 de l'Insee](#)

[Point sur la conjoncture française du 10 mai 2021 de la Banque de France](#)

Par Esteban PRATVIEL